

« QUE FAIRE LORSQU'UN PROCHE ÂGÉ NE PEUT PLUS VIVRE DE FAÇON AUTONOME ? »

GRATUIT
INSCRIPTION CONSEILLÉE

CONFÉRENCE THÉMATIQUE

ANIMÉE PAR DES PROFESSIONNELS ET DES AIDANTS

" LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE ET AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES "

Mesures de protection, habilitation familiale, les directives anticipées, succession et donations. droit de vote...

Mardi 03 décembre 2019
de 10h à 12h

Pôle Ressources "PARRAIN'Age"
EHPAD Le Petit Trianon

Possibilité d'accueil de votre proche durant la réunion

Pour plus de renseignements, contacter le Pôle Ressources de l'EHPAD Le Petit Trianon
au **05.56.10.16.41** ou par mail : parrainage.bordeauxgrandparc@logea.asso.fr

